Jean B^te Leschenault

Confrère de l'Oratoire

Entré = 1715

Né à Chalon sur Saône , le 1692

Mort à Riom , le 19 Mars 1738

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

- Adry : T. III, p. 186.

Le Confrère Jean Bte Leschenault

M. M. 607, 4e catalogue, N 978 =

J. Bte Leschenault de Chalon-sur-Saône, entré à Paris en 1715, mort en 1738

Nécrologe = le confrère J. Bte Leschenault mort le 19 mars 1738 à Riom, sous-diacre, dans de grands sentiments de piété et de religion.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25683) T. III p. 186 verso =

Soanen, Lettres T. VI, p. 473 = Lettre adressée au R. P. Legendre supérieur de l'Oratoire sur la mort du P. Leschenault, dont le prélat fait l'éloge, datée du 12 avril 1738 =

" La perte qui vous afflige, mon Révérend et très cher Père, me pénètre d'une sensible douleur. J'aimais
" tendrement le R. P. Leschenault (Mort à Riom le 19 mars, âgé de 46 ans, n'étant que sous-diacre) Son amour
" pour la vérité, son zèle à lui rendre hommage, sa piété envers Dieu, sa charité pour les pauvres, la pureté de ses moeurs
" et l'austérité de sa pénitence, m'avaient prévenu d'une estime sincère pour ce cher défunt. Il a souvent honoré mes
" liens de ses visites; et le désir qu'il témoignait d'être à ma place, me rendait plus sensible le bonheur que j'ai d'être
" captif pour J. C. Je ne m'attendais pas qu'il mourût sitôt. Cette mort me paraît néanmoins extrêmement précieuse
" aux yeux de Dieu. Pourquoi pleurerais-je sur un ami qui a fini si glorieusement sa course et que je crois en
" possession de l'immortalité? L'exercice de charité qui a abrégé ses jours, peut lui procurer un repos éternel; et
" nous avons une juste confiance qu'il a été reçu dans le sein d'Abraham, puisqu'il est mort en instruisant et
" en consolant les misérables.

" Je plains les prisonniers que l'onction de ses discours ramenait à des sentiments de religion et dont il gagnait
" les coeurs à J. C. par ses aumônes. Je m'afflige pour la chère Congrégation, qui perd un membre utile qui l'édifiait
" par l'odeur de ses vertus et par les exemples de sa foi; et je mêle, mon très cher Père, mes larmes avec les vôtres, sachant
" combien notre maison de Riom a sujet de regretter un confrère qu'elle a vu vivre dans la pratique de la plus
" exacte piété et qu'elle voit mourir dans une profession solennelle de son attachement à toute vérité; pleuré des
" uns, chéri des autres et généralement estimé de toute la ville.

" J'ai reçu, mon Révérend Père, les 60 livres que le pieux défunt vous avait prié de me faire tenir
" comme les dernières marques de son affection pour les vrais pauvres. Je me sens honoré de cette confiance
" et je suivrai très exactement son intention en donnant cette somme à ceux qui ajoutent au mérite de souffrir
" pour la vérité, celui d'être dans l'exil pour avoir rendu témoignage aux miracles que Dieu opère par les cendres
" du St Diacre.

" Faites, je vous prie, mes honneurs à toute votre communauté, qui est si bien gravée dans mon cœur.

MM. 612 **, page** **, N°** 603
Le Confrère Jean Bte Leschenault
Né à Ste Marie sur Ouche (Côte d'Or) Dioc. chalon, 23 ans, tonsuré
Fils de antoine Leschenault, chirurgien et feue adrienne Juliets
Humanités à chalon et 3 ans théologie en Sorbonne, pendant lesquels il a demeuré en notre séminaire de St Magloire
Entré à Paris le 2 , vêtu le 21 Xbre 1715
Pension ordinaire et son entretien pour toujours

M.M. 618, page 77, N. 600 =
Le Confrère Jean Bte Leschenault, tonsuré
né à St Marc sur Seine (Côte d'Or), dioc chalon sur saône, 23 ans
fils de antoine Leschenault chirurgien et feue adrienne Juliets
humanités à chalon et 3 ans de théol en sorbonne et demeuré ce temps là à St Magloire
entré à Paris le 21 X vêtu le 21 X 1715 même jour
pension = 350# et entretien pour tjours

MM. 618 **, page** 76 **, N°** 600
Le confrère Jean Baptiste Leschenault clerc
Né à Marc, diocèse de Chalons-s-Saône, 23 ans
Fils de Antoine Leschenault chirurgien, et de feue Adrienne Juillet.
Humanités a fait ses études a châlons, et 3 ans de théologie en Sorbonne et demeuré à St Magloire
Entré à Paris le 21 Xbre, vêtu le 21 Decembre 1715
Pension : a promis la pension ordinaire pour l'institution, et son entretien pour toujours